



**Commune de
RIVES-D'AUTISE**
Nieul sur l'Autise et Oulmes

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 AOUT 2021**

Excusés : Mélanie MOINARD, Mathilde RISTOR, Bruno CHAUVET, Daniel COIRIER, Serge FRITSCH, Sandrine PAGEL GUICHET, Flavien BRODEAU, Cyril BUGEAUD.

Secrétaire de séance : Roland OUVRARD

Le compte rendu de la réunion du 5 juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

PLAN DE RELANCE – SOUTIEN CANTINE SCOLAIRE – EQUIPEMENTS ET MATERIELS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :
SOLLICITER l'Etat pour l'attribution d'une aide de 100 % au titre du soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance,
ACCEPTER les acquisitions envisagées pour une enveloppe prévisionnelle 11 600 € HT.

BUDGET LOTISSEMENT LES ROCHES BLANCHES – BUDGET PRIMITIF 2021

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de :
APPROUVER le budget primitif 2021 du budget annexe Lotissement Les Roches Blanches tel que présenté ci-dessous.

Section de Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 011 – Charges générales	99 999 €		
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	1 €	Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	100 000 €
TOTAL	100 000 €	TOTAL	100 000 €
Section d'Investissement			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	100 000 €	Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés	100 000 €
TOTAL	100 000 €	TOTAL	100 000 €

TARIFS OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de :
FIXER la redevance à 2 € la demi-journée d'occupation du domaine public pour les commerces ambulants sur le territoire communal.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU MATERIEL DE DESHERBAGE PAR LA COMMUNE DE XANTON-CHASSENON

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal décide de :
ACCEPTER les termes de la convention à intervenir entre la commune de Xanton-Chassenon et la commune de Rives-d'Autise pour la mise à disposition d'un prototype de matériel de désherbage mécanique,
PRENDRE EN CHARGE les frais liés à ce prêt s'élevant à 25 €,
AUTORISER Mr le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE POSTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, de :
CREER au tableau des effectifs un emploi permanent d'assistant(e) de gestion administrative à temps non complet au grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe relevant de la catégorie hiérarchique C du cadre d'emplois des adjoints administratifs à raison de 25 heures hebdomadaires.

CHARGER Monsieur le Maire de recruter l'agent affecté à ce poste.

QUESTIONS DIVERSES

Changement des horaires du secrétariat de mairie : à compter du 1^{er} septembre 2021, il est proposé d'ouvrir le secrétariat de la mairie principale à Nieul sur l'Autise le mercredi matin de 9h à 12h30 et de fermer le mercredi après-midi de 14h à 17h30. Accord du conseil municipal.

Les rapports 2020 des syndicats sont disponibles :

Pour Vendée Eau : www.vendee-eau.fr, espace Abonnés, Rubrique documentation

Pour Trivalis : www.trivalis.fr, rubrique Kiosque

Le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est consultable en Mairie.